

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 16 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf et le samedi seize mars à dix heure trente, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Gilbert JULIA, Maire.

Présents : CARON Dominique, CASTET Iris, DAFFOS Marie-Hélène, JULIA Gilbert, LEQUIEN Jean-Yves, MIOSSEC Frédérique, NOGUES Jean-Paul, PALAO Jean-Michel,

Procuration : Isabelle GRIS à CASTEX Daniel

Absents : CASTERAN Claude, DE CARVALHO David. SOULE Isabelle

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 12 mars 2019, cette réunion du conseil municipal a été initiée conformément aux dispositions de l'article L.2121-17,

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice ont procédé, conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil Jean-Paul NOGUES ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Travaux de voirie – FAR 2019 -

Monsieur le Maire expose que dans la limite des capacités financières de notre commune il est nécessaire de mener certains travaux de voirie.

Monsieur le Maire présente et commente aux membres du conseil municipal les devis retenus par la commission des travaux, lesquels peuvent faire l'objet de subvention de la part du Conseil Général au titre du FAR.

Lotissement Roqué

Travaux d'aménagement de la rue Guynemer

Entreprise ROUGE SEGUELA 14 600,00€ HT

Travaux d'aménagement de la rue Mermoz

Entreprise ROUGE SEGUELA 25 425,00€ HT

Sous-total 40 025,00€ HT

Lotissement de l'Aiguillon

Travaux d'aménagement de la rue Alfred Lafforgue

Entreprise SOPYTRAP 7 246,00€ HT

Travaux d'aménagement Rue du Lotissement de l'Aiguillon

Entreprise SOPYTRAP 7 408,40€ HT

Sous-total 14 654,40€ HT

Place du Centre

Travaux d'aménagement de la rue du Centre

Entreprise SOPYTRAP 12 678,08€ HT

Sous-total 12 678,08€ HT€

TOTAL

67 357,48€ HT

Ouï l'exposé, et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres représentés valide ces propositions de travaux pour un montant de 67 357,48€ HT. L'assemblée charge M. le Maire aidé de Jean-Michel Palao afin d'obtenir les subventions les plus élevées possibles du Département au titre du FAR.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme
Au registre sont les signatures

Questions diverses

Alimentation électrique parcelle A447

Monsieur le Maire expose qu'un projet de construction pourrait voir le jour sur la parcelle N° 447. Pour le raccordement électrique, il est nécessaire de réaliser une extension du réseau public pour un coût total de 6900€HT.

Le SDE 65 consulté sur ces travaux peut aider notre commune à hauteur de 5200€. Dans ces conditions, la participation de notre commune serait de 1700€ HT.

Ouï l'exposé, et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres représentés valide ces propositions de travaux d'extension électrique afin d'alimenter la parcelle N°447 avec une participation de notre commune de 1700€ HT. Monsieur le maire est chargé de passer une convention de travaux avec le SDE65.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme
Au registre sont les signatures

Séance levée à 11H 30